



# PRÉFET DE L'YONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS DE PROLONGATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE sur la commune de SENS

À la suite d'une erreur matérielle et sur décision du commissaire enquêteur en date du 20 février 2024, conformément à l'article L123-9 du code de l'environnement, **l'enquête publique unique** relative à une demande de permis de construire et une demande d'autorisation environnementale en vue de la construction et de l'exploitation d'une plateforme logistique sise à Sens présentée par la SNC SENS VG4 , ouverte du 15 février 2024 au 22 mars 2024, **est prolongée d'une durée de sept jours, soit jusqu'au vendredi 29 mars 2024 (16 h).**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier complet en mairie de Sens, ainsi qu'en préfecture de l'Yonne (Bureau de l'environnement) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations et propositions formulées devront être consignées ou annexées sur le registre ouvert à cet effet. Elles pourront également être adressées :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/5105>
- par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :  
[enquete-publique-5105@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5105@registre-dematerialise.fr)
- par courrier, au commissaire enquêteur, à la mairie de Sens, siège de l'enquête.

Outre les dates prévues par l'arrêté préfectoral initial d'ouverture d'enquête publique du 10 janvier 2024 et l'avis d'ouverture d'enquête publique précédent, **le commissaire enquêteur assurera une permanence supplémentaire à la mairie de Sens :**

- **le vendredi 29 mars 2024 de 14 h à 16 h.**

Le présent avis sera également disponible sur le site internet de la préfecture : [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement)